

État des détenus dans les maisons d'arrêt de Paris au 17 messidor,
lors de la séance du 19 messidor an II (7 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des détenus dans les maisons d'arrêt de Paris au 17 messidor, lors de la séance du 19 messidor an II (7 juillet 1794). In:
Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 453;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25983_t1_0453_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Fontenay avec un détachement de trois cents hommes, au moment où la générale battait; il fut, malgré la fatigue, un des premiers rangés en bataille; il promit de rester à son poste ou d'y mourir: il ne trahit point son serment. »

Une autre lettre ajoute: « Beupuy, notre commandant, a été tué par 6 cavaliers ennemis auxquels il a répondu, lorsqu'ils lui ont dit de rendre les armes, qu'il était républicain. Alors ils l'ont mis en pièces. »

D'après ces témoignages, le département de la Dordogne a honoré sa mémoire et celle de ses braves camarades, morts avec lui en défendant la patrie.

Je lis dans le discours qui leur fut consacré qu'après avoir servi dans différents grades militaires, lorsque la première campagne s'ouvrit contre les ennemis du dehors, P. Beupuy y marcha simple soldat.

Lorsqu'il fallut former dans le département de la Dordogne un bataillon pour marcher contre la Vendée, il s'y trouva de même l'un des premiers, le sac sur le dos, couchant à la caserne, et partageant la vie dure et simple du soldat.

Commandant, il vécut en soldat, marchant à pied, partageant tous les travaux. Il ne se bornait pas à parler de l'égalité, il en était sincèrement l'ami; il savait la mettre en pratique. Ses amis ont suspendu aussi près de son tombeau ces inscriptions:

« P. Beupuy vola au secours de la chose publique; en arrivant il trouva les ennemis, le combat, la défaite, la mort et la gloire.

« Les rebelles vainqueurs lui offrirent la vie; c'était un outrage pour un républicain; Beupuy ne put le supporter.

Il eut des vertus, des amis, et mourut pour sa patrie. »

A son nom sont joints ceux de Nicolas Nègre, Boucherie, Groisel-Lacoste, Gautel, Othon, Couland.

Nicolas Nègre avait servi avec distinction. Depuis son congé, il exerçait l'état de matelassier. Des produits de son travail il élevait ses enfants dans la pauvreté et dans la vertu.

« Jadis j'ai combattu avec courage, dit-il, en s'armant contre les brigands: l'ardeur guerrière qui m'animait se rallume avec plus de force, puisque je vais défendre la liberté...: Promettez-moi que ma femme et mes enfants, que je laisse dans le besoin, ne seront point abandonnés; assuré sur vos promesses, je jure de vaincre ou de mourir... ». Il a tenu parole.

La Convention ordonne l'impression de ce rapport (1).

45

Le vérificateur général des assignats prévient la Convention nationale qu'il doit être, dans le jour, brûlé pour 25 millions d'assignats provenant des domaines nationaux, qui, joints

(1) *Mon.*, XXI, 156. *J. Univ.*, n° 1688; *J. Fr.*, n° 651; *M.U.*, XLI, 311; *Ann. R.F.*, n° 220; *J. Sablier*, n° 1423.

aux deux milliards 174 millions déjà brûlés, forment un total de deux milliards 199 millions.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (1).

46

Les administrateurs du département de police de Paris font passer le total des détenus dans les maisons d'arrêt de Paris; il s'élève à 7,633.

Renvoi au comité de sûreté générale (2).

[Commune de Paris. Etat des détenus au 17 mess. II] (3).

| Noms des prisons | Nb. des détenus |
|--|-----------------|
| Maison de répression | 37 |
| Grande-Force | 680 |
| Petite-Force | 287 |
| Sainte-Pélagie | 221 |
| Madelonnettes | 292 |
| Montprin | 67 |
| Abbaye | 96 |
| Bicêtre | 770 |
| A la Salpêtrière | 273 |
| Chambres d'arrêt, à la Mairie | 34 |
| Fermes | 69 |
| Luxembourg | 871 |
| Maison de suspicion, rue de la Bourbe | 547 |
| Maison Egalité | 530 |
| Picpus, Fbg St. Antoine | 206 |
| Coignard, à Picpus | 59 |
| Caserne des Petits Pères | 174 |
| Les Angloises, rue St. Victor | 169 |
| Les Angloises, rue de Loursine | 153 |
| Caserne, rue de Seve | 134 |
| Les Carmes, rue de Vaugirard | 355 |
| Les Angloises, Fbg St. Antoine | 88 |
| Vincennes | 459 |
| Ecosseis, rue des fossés St. Victor .. | 106 |
| Saint Lazare, fbg St. Lazare | 685 |
| Geoffroy, Folie Renaud | 25 |
| Belhomme, rue Charonne, n° 70 | 100 |
| Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire | 147 |
| Total général | 7 633 |

47

La société populaire de Villeneuve-de-Berg (4) applaudit au décret du 18 Floréal (5).

(1) *P.V.*, XLI, 82. *B^m*, 23 mess.; *J. Sablier*, n° 1423; *J. Paris*, n° 554; *J. Fr.*, n° 651; *M.U.*, XLI, 311-312; *Ann. R.F.*, n° 220; *J. Perlet*, n° 658.

(2) *P.V.*, XLI, 83.

(3) C 308, pl. 1199, p. 18. P.c.c. TEURLLOT.

(4) Ardèche.

(5) *P.V.*, XLI, 83.